



**GRENOBLE ALPES
MÉTROPOLE**



RÉGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNAL

Participez, donnez votre avis !

RÉUNION PUBLIQUE ET ATELIER PARTICIPATIF

Mercredi 27 Mars 2019 à 18h30

à Fontaine

Hôtel de ville - 89, Mail Marcel Cachin

Le Règlement local de publicité intercommunal (RLPi) régit l'affichage publicitaire, les enseignes et pré-enseignes. C'est un document essentiel pour la qualité de nos paysages, de nos entrées de villes, pour la visibilité des commerces et le bon fonctionnement de notre territoire.

Informations : participation.lametro.fr